



Divorce partage des biens

Par **madoline**, le **23/04/2015** à **17:38**

Bonjour ma fille divorce elle a quitté le domicile conjugal fin janvier et elle a eu son appartement le 4 mars il y a une maison que son époux voulait garder quand il aurait la garde des 2 filles donc ma fille avait décidé de lui laisser sa part car il y a un crédit mais elle ne devait rien payer chez le notaire qui allait rédiger l'acte or son mari ne garde plus la maison pour lui il l'a loué et oblige ma fille à régler la moitié de l'acte elle voudrait savoir si il lui est possible de mettre la maison en vente car la location ne prend effet qu'au mois de mai

Merci

Par **sabrina_notariat**, le **23/04/2015** à **22:48**

Bonsoir, sous quel régime sont-ils mariés ?

Il lui est possible de mettre la maison en vente, à condition que son ex mari soit d'accord et intervienne à l'acte. Pour ce qui est de la location je ne saisis pas cette phrase : "la maison pour lui il l'a loué et oblige ma fille à régler la moitié de l'acte elle voudrait savoir si il lui est possible de mettre la maison en vente car la location ne prend effet qu'au mois de mai" ...pouvez-vous préciser ? Qui a loué quoi ? Bien Cordialement.

Par **madoline**, le **24/04/2015** à **12:12**

Ils sont mariés sous le régime de la communauté elle lui cédait sa part à condition qu'il garde la maison pour lui quand il avait les enfants et s'était engagé à régler la totalité de l'acte mais maintenant il lui demande de régler la moitié chose que ne peut pas faire ma fille, est-elle obligée de le faire ?

Par **madoline**, le **24/04/2015** à **12:49**

Son ex mari la loue à une famille pour laquelle je n'aurai pas donné mon accord

Par **gis19**, le **16/05/2015** à **09:55**

Dois-je rembourser mon mari pour une somme donnée par sa mère lors de m'a maison en communauté peut-il me le demander à la séparation des biens